

Une seconde vie pour nos objets



Mon objet ne me convient plus ?

Je lui donne une seconde vie !

Nous avons tendance à accumuler tout un tas d'objets et d'appareils qui parfois ne nous sont plus utiles ou ne fonctionnent plus. Alors avant de jeter : je donne, je vends (vide-grenier, site de vente entre particuliers,), je répare (en participant à un atelier Repair café, en contactant un professionnel du réseau répar'acteur) ou je transforme !

A noter que le dépôt au pied des bornes ou des bacs de collecte n'est pas la bonne solution. Cela pose des soucis de sécurité pour les usagers et les agents de collecte. Ces dépôts entraînent des coûts de nettoyage et de collectes supplémentaires pour la Communauté de communes et donc aux usagers. Alors, pensez plutôt zone réemploi !

Présentes sur les déchèteries de Grenade et de Cadours, les **zones Réemploi** vous permettent de déposer des objets encore en bon état et fonctionnels dont vous souhaitez vous débarrasser (mobilier, électroménagers, jouets, ...). Ils seront collectés par des associations (Emmaüs 82 et Lutin vert) qui les nettoient, les réparent et parfois les transforment, avant de les remettre en vente. Un grand choix d'objets d'occasion en bon état et à prix solidaires sont ainsi à retrouver dans leurs boutiques !

D'autres conseils et astuces pour donner une seconde vie à vos objets sont à votre disposition sur le nouveau **Guide du Réemploi** de DECOSET : http://www.decaset.fr/charte/reemploi_53_58.htm.